

General allegation

119th session (16–20 September 2019)

Democratic Republic of the Congo

16. Le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires (ci-après Groupe de travail) a reçu des informations concernant la disparition présumée en 1996 de 146 enfants dans la ville de Baraka dans le Sud Kivu en République Démocratique du Congo (appelé Zaïre jusqu'en 1997¹).

17. Il a été rapporté au GTDFI que le 18 septembre 1996, la population Banyamulenge de la localité de Bibogobogo (Bibokoboko) qui s'était regroupée à l'église pour le service hebdomadaire du mercredi a fait l'objet d'une arrestation de masse manumilitari par des militaires des Forces Armées Zairoises (FAZ) et des membres de la communauté Babembe de la localité. Plus de 700 personnes auraient été conduites vers la prison de Baraka où les hommes, les femmes et les enfants auraient été parqués dans des hangars séparés.

18. Selon l'information reçue, le 26 septembre 1996, environ 300 adultes, en majorité des hommes auraient été exécutés et enterrés dans une fausse commune. Le 27 septembre, environ 200 femmes auraient à leur tour été massacrées. Seules 5 femmes auraient miraculeusement survécu à Baraka. Il y aurait eu 159 enfants âgés de 1 an à 13 ans en captivité dont 13 auraient été tués à Baraka. Les 146 enfants ayant survécu au massacre de Baraka auraient été emmenés en Tanzanie. Cinq de ces enfants auraient réussi à revenir dans leur localité d'origine à l'âge adulte, alors que le sort et le lieu où se trouvent les 141 autres demeurent inconnus.

19. Sur la base des témoignages de survivants et de ceux qui seraient revenus dans la région à l'âge adulte, il y a une forte présomption que les 141 enfants auraient été emmenés au camp de réfugiés de Kigoma en Tanzanie connu sous le nom de 'camp Nyarugusu'.

20. Depuis le massacre de Baraka en 1996, ceux qui ont survécu auraient fait des efforts pour retrouver les enfants disparus et se seraient constitués en association. Malheureusement, ces initiatives, parfois individuelles, ont rencontré de nombreux obstacles notamment l'indifférence et la réticence des autorités locales qui auraient joué un rôle dans ces violations graves. Les proches des enfants disparus n'auraient pas reçu le soutien adéquat pour faire la lumière sur le sort des enfants.

21. Le Groupe de travail a reçu des informations selon lesquelles ces événements de 1996 ont eu lieu dans un contexte de tensions sociales et sécuritaires exacerbées. En effet en 1996, La commission mise en place pour élaborer des recommandations sur la question de la nationalité des personnes d'ascendance Rwandaise et Burundaise établies au Congo sur plusieurs générations avait préconisé l'expulsion de ces populations considérées 'étrangères', notamment les Banyamulenge du Sud Kivu et les Hutu-Tutsi du Nord Kivu. La mise en œuvre des recommandations de la commission par l'Etat du Zaïre avait été caractérisée par un nombre d'incidents violents qui ont par la suite mené à des affrontements armés en 1996. Le massacre de Baraka de septembre 1996 intervenait donc à la suite d'une campagne d'expulsion massive ordonnée par le gouverneur ad-interim du Sud-Kivu de l'époque et ayant mené à des tensions inter-ethniques et une montée des violences commises également par l'armée régulière zairoise.

22. Selon les informations reçues et d'après un rapport du HCHD², une haute autorité administrative nationale aurait demandé en 2005 aux groupes Mayi-Mayi opérant à

¹ La République Démocratique du Congo était appelé 'Zaïre' entre 1971 et 1997.

² Rapport du Projet Mapping concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la République démocratique du Congo, Aout 2010,

Baraka de déterrer les ossements des victimes originaires de la localité de Bibogobogo et de les jeter dans le lac Tanganyika afin d'effacer toute trace des massacres. L'information reçue souligne également le caractère sensible de disparitions présumées des 141 enfants dont les parents auraient été enterrés dans les fosses communes de Baraka, ce qui poserait un obstacle majeur aux initiatives entreprises pour élucider le sort de ces enfants.